



Les nouveaux moteurs de croissance

Assemblée générale annuelle
14 Mai 2019

Netgem, les nouveaux moteurs de croissance

- **Introduction et ordre du jour**
- **2018, année-charnière de changement des usages et de l'organisation du marché**
- **Notre stratégie pour cette nouvelle étape de croissance**
- **Apport de l'activité Plateforme Multiscreen à Vitis**
- **Evolution de la gouvernance**
- **Résultats 2018 et premier trimestre 2019**
- **Rapports des Commissaires aux Comptes**
- **Questions – Réponses**
- **Présentation des résolutions et vote**
- **Expérience utilisateur des services Vitis/Videofutur**

Introduction et Ordre du jour

Joseph Haddad, PDG

Ouverture de l'assemblée

- **Constitution du bureau**
- **Quorum provisoire**

Documents à la disposition des actionnaires

- Statuts de la Société
- Extrait K-Bis de la Société
- Avis de réunion valant avis de convocation publié au BALO le 5 et le 26 avril 2019
- Avis de convocation publié dans Petites Affiches le 29 avril 2019
- Copie du document de convocation adressée aux actionnaires inscrits au nominatif
- Avis de convocation adressé aux actionnaires au porteur
- Copie et avis de réception des lettres adressées aux Commissaires aux comptes de la Société
- Information relative au nombre de droits de vote et d'actions composant le capital de la Société
- Liste des actionnaires inscrits au nominatif
- Feuille de présence certifiée par le Bureau, les pouvoirs des actionnaires représentés, les procurations retournées et les bulletins de vote à distance pour les actionnaires ayant choisi ce mode d'expression
- Rapport de gestion du Conseil d'administration
- Rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise
- Rapport du Conseil d'administration sur les projets de résolutions
- Rapports et attestations des Commissaires aux comptes
- Rapports du Commissaire à la scission

Ordre du jour : les décisions soumises au vote des actionnaires

- **Apport de l'activité Plateforme Multiscreen à Vitis**, dans le cadre du déploiement de la stratégie « la Fibre pour tous »
- **Nomination d'un nouvel administrateur, Vincent Grivet**, et renouvellement des mandats d'Isabelle Bordry et Christophe Aulnette
- **Approbation des comptes 2018 et option de paiement du dividende en actions**, choisie par les actionnaires fondateurs
- **Approbation de la rémunération** 2018 et de la politique de rémunération 2019 des dirigeants
- **Autorisations financières**

**2018, année-charnière de
changement des usages et de
l'organisation du marché**

Netgem, spécialiste de la maison connectée depuis sa création en 1996



2004



2019

- **15 ans** depuis la première Box TV en France en 2004
- Près de **9 millions de foyers connectés** au digital via une Box Netgem dans **20 pays**
- **Certifiée** par Hollywood et les grands éditeurs européens
- Plus de **€1 milliard de CA** cumulé
- Plus de **€100 millions restitués aux actionnaires**
- **Aucune dette**

L'émergence de nouveaux modes de consommation, de nouveaux objets connectés, et la Fibre qui change la donne



- La **tablette, le mobile et le PC** supplantent le téléviseur chez les “millennials”, et le streaming (consommation individualisée) s’impose.
- Les **enceintes connectées**, nouvelle “passerelle” multiservices au coeur de la maison ?
- La **Fibre** et sa puissance font naître de nouveaux services : un enjeu pour les opérateurs pour convaincre des utilisateurs déjà équipés de payer plus.

Les nouveaux services seront au coeur des offres opérateurs.

Fin de l'offre unique pour tous !



- Les opérateurs seront de plus en plus **multi-services** et les offres segmentées
- ils devront s'appuyer sur des **experts métiers** susceptibles de mutualiser les investissements d'innovation et les opérations pour se concentrer sur les offres et l'expérience client.

Le Très Haut Débit pour tous: un marché plus ouvert, qui élargit la concurrence par les services.

Une volonté politique en France

le Plan France Très Haut Débit identifie les zones « non denses », dites RIP (Réseaux d'Initiative Publique) qui couvrent 40% des foyers français; dans ces zones, les opérateurs qui fournissent les équipements connectés et les services sont distincts des opérateurs d'infrastructure, qui posent la Fibre



17 millions de foyers prévus en zone « RIP », ouverts à la concurrence; 1 million de prises posées en 2018

Au fur et à mesure des zones raccordées, chacun peut choisir son opérateur; Videofutur, opérateur dont Netgem est co-actionnaire avec la Caisse des Dépôts et Océinde est aujourd'hui leader de ce marché émergent

**notre stratégie pour cette
nouvelle étape de croissance**

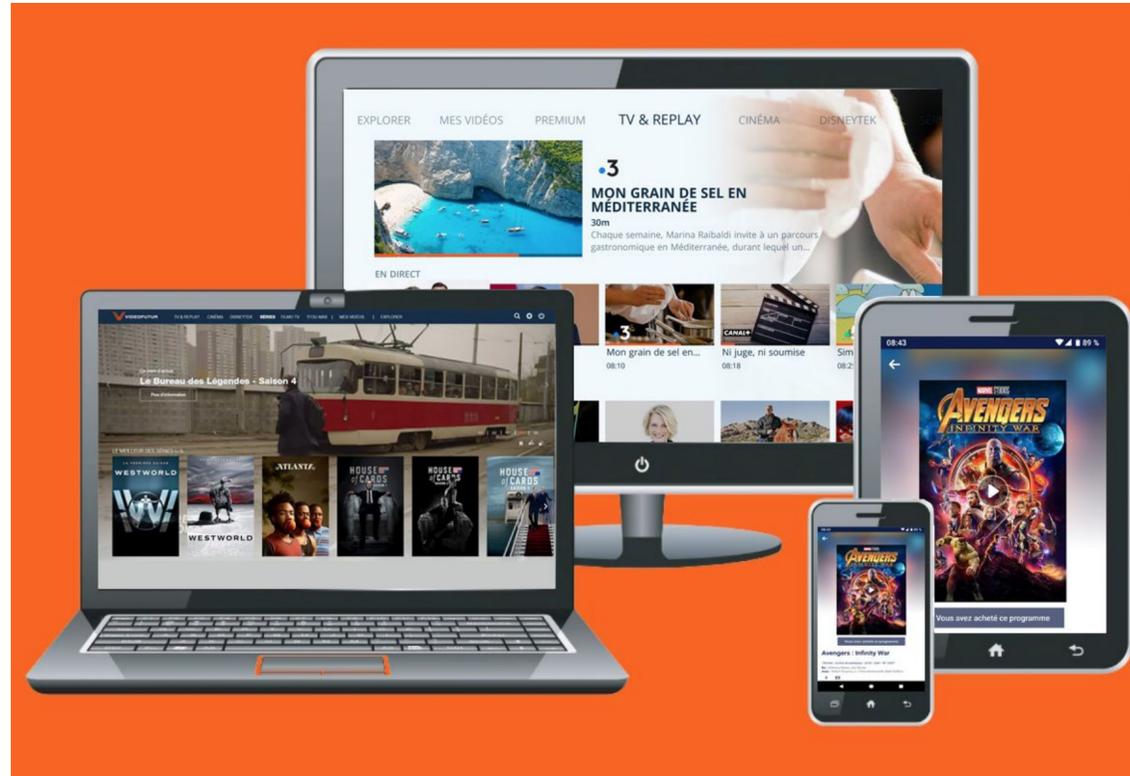
Notre vision à 10 ans :

Connecter plusieurs millions de foyers, en France et ailleurs, aux nouveaux services rendus possibles par l'ultra haut-débit et la Fibre.

Comment :

En devenant le partenaire privilégié des opérateurs multi-services en leur proposant une plateforme ouverte et sécurisée d'Equipements Connectés et de Services Opérés pour la maison connectée.

Les nouveautés 2019 sur la *plateforme* Netgem



Une plateforme cloud multi-écran sécurisée et certifiée pour le streaming vidéo sur la Fibre

Un investissement maîtrisé grâce à l'expertise de nos ressources dans le domaine des expériences TV et de la gestion des données d'usage, et de la sécurité des contenus approuvée par les studios.



Notre enceinte connectée multiservices

Un investissement qui démontre l'intégration réussie de l'expertise d'une startup appuyée par notre expérience industrielle au niveau qualité, compétitivité et financement.

Les annonces récentes et leur place dans cette stratégie de croissance



Renforcement au sein de Vitis par apport de l'activité Plateforme Multiscreen

- Poursuivre le co-investissement avec la **Caisse des Dépôts** et **Océinde** pour capter la croissance du Plan France Très-Haut Débit
- Accroître la valeur de Vitis en lui donnant les moyens de lancer de nouvelles offres TV multi-écrans différenciantes dans le marché de la fibre.



Partenariat ZTE

- Disposer d'un partenaire privilégié pour renforcer l'offre d'équipements connectés (nouveaux produits connectivité, services financement).
- Développer du commerce opérateurs en commun sur le marché de la Fibre.

Chantiers et Perspectives 2019 - 2020

Accompagner la migration Fibre/4K de nos clients actuels et la pertinence de nouveaux modèles d'affaires.

Démontrer les premiers résultats commerciaux autour de nos enceintes connectées multiservices.

Élargir l'offre Produits Connectés grâce au partenariat ZTE.

Croissance forte en France sur Videofutur et lancement commercial d'une nouvelle offre sur plateforme CloudTV. Objectif € 30 M en 2021

Faire croître le parc opéré en UK sur la Fibre par élargissement des partenaires distributeurs. Evaluer les opportunités hors UK.

Explorer les opportunités **au-delà** du divertissement.

Financement de cette nouvelle étape

Partant d'un bilan sain, et d'une capacité d'autofinancement démontrée, le Groupe se réserve d'utiliser différents moyens pour accélérer sa croissance:

Partenariats stratégiques comme avec **ZTE**, pour élargir l'offre et développer le commerce.

Prises de participations ou de contrôles dans des startups (comme pour le développement de la sandbox) permettant de s'entourer d'expertises à coût favorable.

Joint Venture comme dans le cas de **Vitis** pour le marché de la Fibre RIP en France, dans lequel des actionnaires stratégiques ont partagé l'investissement avec le Groupe.

Appel aux **actionnaires** comme dans le dividende 2018 qui propose une option de paiement en action.

Deux KPIs pour suivre notre progression

C'est la croissance du revenu net et/ou revenu de services qui sera l'indicateur pertinent de croissance de l'activité future.

Le "revenu net" (chiffre d'affaires diminué du coût du hardware) est le total de la marge provenant de la vente du hardware auquel s'ajoute l'ensemble des revenus provenant des services et de l'usage de l'équipement. Il donne à ce titre un indicateur pertinent de la contribution des différents "produits" vendus par le Groupe dans son périmètre consolidé.

Le chiffre d'affaires du périmètre non consolidé (Vitis) est constitué quasi exclusivement des ventes de service, et est donc de nature similaire au revenu net du périmètre consolidé.

Apport de l'activité Plateforme Multiscreen à Vitis / Videofutur

Caractéristiques de l'opération



- apport partiel d'actif rémunéré en actions de Vitis et incluant un droit d'usage du socle technologique de l'activité avec une exclusivité en France, Allemagne et Luxembourg
- activité apportée valorisée à 5,3 M€ (valeur comptable de l'actif net apporté : 1,6 M€)
- Vitis valorisé à 28,4 M€ pour fixer le rapport d'échange
- Relation de Netgem au capital de Vitis (50,5% à 59,1% du capital, soit 53% pleinement dilué)
- date d'effet comptable et fiscal : 1er janvier 2019
- régime juridique des scissions ; régime fiscal de faveur

Calendrier :

- Traité d'apport conclu le 25 mars 2019
- Rapports rendus par le Commissaire à la scission le 12 avril 2019
- Expiration du droit d'opposition des créanciers le 12 mai 2019
- Conclusion préalable d'une garantie d'actif-passif et de conventions de nature opérationnelle
- Opération soumise à l'approbation de la présente assemblée générale (résolution 15)

Evolution de la gouvernance

Conseil d'Administration



Joseph Haddad

Co-fondateur et PDG
devient **Président à**

partir du 1er juillet 2016



Christophe Aulnette

Administrateur



Olivier Guillaumin

Co-fondateur & Administrateur



Isabelle Bordry

Administratrice indépendante,
Présidente du Comité d'Audit
et du Comité de
Rémunérations



Catherine Haddad

Représentant J2H,
co-fondatrice
Administratrice



Marc Teissier

censeur



Vincent Grivet

**Candidat administrateur
indépendant**

Nouvel administrateur



Vincent Grivet

Candidat administrateur indépendant
en remplacement de François Poirier

Ancien élève de l'École Polytechnique et diplômé de Paris Tech Telecom, Vincent Grivet a commencé sa carrière dans le Groupe Orange en 1987 où il a occupé diverses fonctions dans le domaine du marketing produit B2C et B2B et du développement international. Il a été Directeur Général de Wanadoo (Groupe Orange) en Belgique jusqu'en 2003. Il a participé à la création de Maxtel (un opérateur WiMax indépendant) en 2006, avant de rejoindre le groupe TDF où il a été Directeur Général de la filiale WiMax HDRR puis Directeur du Développement Audiovisuel jusqu'en décembre 2018. Il est depuis juin 2018 le Président de HbbTV, la structure internationale qui produit des spécifications pour les services de télévision interactifs hybrides.

Nomination



Mathias Hautefort

DG de Netgem à partir du 1^{er} Juillet 2019

reste Président-fondateur de VITIS

Mathias Hautefort, 51 ans, est Président-fondateur de la société Vitis, créée en 2016 avec le soutien de trois actionnaires - Netgem, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Groupe Océide. Il a rejoint le groupe Netgem en 2013.

Auparavant, il a débuté sa carrière au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, en région Auvergne puis à la Direction du Trésor, avant d'être conseiller technique auprès du Ministre. Il a ensuite intégré en 2000 le groupe Suez au sein duquel il est nommé DGD de Lyonnaise câble (Noos). A compter de 2005 il est DG de Viaccess rattaché à la Division Contenu du Groupe France Telecom. Il est ensuite DGA d'Infogrames (Atari) en 2007 et Président de Pace Europe en 2008. Il rejoint le Groupe Netgem en 2013.

Mathias Hautefort est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'ENST (Corps des Mines).

Résultats 2018 et premier trimestre 2019

Principes comptables 2018

- Application du référentiel IFRS, principes comptables cohérents avec ceux de 2017
- Audit finalisé, comptes validés par le conseil du 21 mars 2019
- Un seul secteur opérationnel
- Vitis mis en équivalence
- IFRS 5 pour l'apport de la plateforme à Vitis

Résultats consolidés

Données en millions d'euros	2017	2018	Var 18/17
Chiffre d'affaires	61,8	41,8	-32%
Revenu net	25,2	19,6	-23%
Marge brute	24,6	18,5	-25%
S&M	(8,8)	(7,2)	-18%
R&D	(5,9)	(6,2)	6%
G&A	(3,7)	(2,8)	-24%
Dépenses opérationnelles	(18,3)	(16,2)	-11%
Ebitda	6,6	2,7	-59%
Résultat opérationnel courant	6,3	2,3	-63%
Autres produits opérationnels	0,8	2,1	176%
Résultat opérationnel	7,0	4,4	-37%
Résultat financier	0,2	(0,9)	
Mise en équivalence	(2,0)	(2,8)	
Impôts	(0,6)	(0,6)	
Résultat net part du groupe	4,7	0,2	
OCI	(0,3)	0,1	
Résultat net global	4,4	0,3	

Bilan consolidé

M€ - consolidé IFRS	12/31/2018	12/31/2017	var.
Ecart d'acquisition	4,3	5,8	-1,5
Immobilisations corporelles	0,3	0,7	-0,4
Participation dans les entités associées	2,4	4,9	-2,5
Actifs financiers non courants	0,7	2,6	-1,9
Impôts différés actifs	4,1	4,5	-0,5
Total des actifs non courants	11,7	18,5	-6,9
Stocks	0,8	0,4	0,5
Clients	10,2	16,4	-6,2
Autres actifs courants	5,2	6,3	-1,1
Actifs financiers courants	7,1	7,6	-0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11,0	10,2	0,7
Total des actifs courants	34,3	40,9	-6,6
Actifs destinés à être cédés	2,0	0,0	2,0
TOTAL DES ACTIFS	48,0	59,5	-11,5

M€ - consolidé IFRS	12/31/2018	12/31/2017	var.
Capitaux propres	24,0	27,7	-3,7
Avantages au personnel	0,2	0,2	-0,1
Passifs financiers non courants	0,3	2,9	-2,6
Total des passifs non courants	0,5	3,1	-2,6
Passifs financiers courants	7,2	3,0	4,2
Provisions - part courante	0,1	1,9	-1,8
Fournisseurs et comptes rattachés	12,0	18,4	-6,4
Autres passifs courants	4,0	5,3	-1,3
Total des passifs courants	23,3	28,6	-5,4
Passifs destinés à être cédés	0,2	0,0	0,2
TOTAL PASSIFS	48,0	59,5	-11,5

Cash flows consolidé

M€ - consolidé IFRS	2018	2017
Cash flow lié à l'activité (A)	1,4	14,0
CAF avant versement de l'impôt	2,8	6,4
Impôt versé	0,1	- 0,4
Diminution (augmentation) du BFR	- 1,5	8,0
Cash flow lié aux investissements (B)	3,2	-1,5
Cash flow opérationnel (A+B)	4,6	12,5
Cash flow lié aux financements	- 3,9	- 35,1
Variation nette de trésorerie	0,7	- 22,6

Vitis (non consolidé)

M€	2018	2017	Variation
Chiffre d'affaires	10.4	5.6	+86%
Résultat net	-5.5	-3.4	-62%

M€	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie brute	5.1	5.3

Premier trimestre 2019

M€ non audité	Q1 2019	Q1 2018	Var 19/18
Chiffre d'affaires consolidé	6.6	11.0	-40%
Revenu net consolidé	3.6	5.3	-32%
Videofutur (revenu net non consolidé)	3.0	2.1	+42%

Dividende 2018

- Le Conseil propose de maintenir le dividende au niveau de 10c / action
- Option de paiement en actions (décôte de 10%)
- Les familles fondatrices optent pour le paiement en actions.

Exposé des Commissaires aux comptes

Questions-réponses

Vote

Déroulement du vote

- **Quorum définitif AGO et AGE**
- **Rappel des règles de majorité requises par type de résolution**

Résolutions ordinaires

Résolution 1 : approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Résolution 2 : approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Résolution 3 : Affectation du résultat de l'exercice et maintien du dividende à 10c/action

Résolution 4 : option de paiement du dividende en actions avec décôte de 10%, option choisie par les familles fondatrices

Résolution 5 : absence de conventions nouvelles conclues en 2018

Résolution 6 : renouvellement du mandat de Mme Isabelle Bordry en qualité d'administratrice

Résolution 7 : renouvellement du mandat de M Christophe Aulnette en qualité d'administrateur

Résolution 8 : nomination de M Vincent Grivet en tant qu'administrateur

Résolution 9 : Approbation de la rémunération individuelle de M. Joseph Haddad en qualité de Président Directeur Général en 2018

Résolution 10 : Approbation de la rémunération individuelle de M. Charles-Henri Dutray en qualité de Directeur Général Délégué en 2018

Modification de la résolution 11

La Société a annoncé sa décision de dissocier les fonctions de Directeur Général et de Président du Conseil d'administration. Il est en conséquence proposé à l'assemblée générale de modifier la 11ème résolution de l'ordre du jour comme ci-dessous :

« L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise comprenant les éléments de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux établis en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général en raison de son mandat, tels que présentés à l'Assemblée Générale dans le rapport précité.

En cas de dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général, les principes et critères précités s'appliqueront au total des rémunérations et avantages de toute nature attribuables au Président et au Directeur Général en raison de leur mandat. »

Résolution 11 : Approbation de la politique de rémunération du Président Directeur Général en 2019

Résolution 12 : Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué en 2019

Résolution 13 : Jetons de présence

Résolution 14 : Autorisation de rachat d'actions

Résolutions extraordinaires

Résolution 15 :
Approbation du projet d'apport partiel d'actif, soumis au régime des scissions, consenti par la Société à la société Vitis, de son activité Plateforme Multiscreen, de son évaluation et de sa rémunération

Résolution 15 :

Approbation du projet d'apport partiel d'actif, soumis au régime des scissions, consenti par la Société à la société Vitis, de son activité Plateforme Multiscreen, de son évaluation et de sa rémunération

Résolution 16 :
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions de la Société acquises dans le cadre de son programme d'achat d'actions

Résolution 17 :
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Résolution 18 :
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Résolution 19 :
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public, ou dans le cadre d'une offre publique comportant une composante d'échange

Résolution 20 :
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, dans le cadre d'une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

Résolution 21 :
Autorisation à donner au Conseil d'administration, en cas d'émission sans droit préférentiel de souscription des actionnaires d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10% du capital social

Résolution 22 :
Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre d'actions et/ou de valeurs mobilières à émettre, en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires

Résolution 23 :
Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société dans la limite de 10% du capital social

Résolution 24 : Limitation global du montant des autorisations

Clarification de la résolution 25, avant le vote

Ce projet de résolution correspond à une obligation légale, qui aujourd'hui n'entre pas dans la politique de rémunération de Netgem.

Nous vous informons donc que **le Conseil d'administration ne recommande pas l'approbation de cette résolution.**

Résolution 25 :
Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société et réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Netgem

Résolution ordinaire

Résolution 26 : Pouvoirs



**Vous aussi comme Victoria,
carburez à la vitesse
de la Fibre !**

